



Dossier : Les associations roussillonnaises

p.6

**Le Forum
sport, un
projet porté
par la Ville**

p.8

**Le don
du sang,
une utilité
publique**

p.15

**Ce n'est pas
que du bruit
c'est aussi
un symbole**

p.16

**Les châteaux
en Isère**

p.22



P. 6



P. 15



P. 16



P. 22

03 Édito

04 Brèves

06 Dossier
Des associations
actives en faveur
des Roussillonnais(e)s

08 Interview
M^{me} Josette Bonnet,
adjoïnte au sport

10 Actualités
Finances
Comit es de quartier
Maintenance
Environnement
Affaires sociales/
san t e
C er monie
Commerces
Culture
Les ch ateaux
en Is ere

21 Expression
des groupes

22 Agenda

23 Maison
du patrimoine



**Votre Ville a cr e
sa page Facebook !**

Rejoignez nous !



Robert Duranton en présence du président Région Rhône-Alpes-Auvergne de l'Association Jeunesse et Entreprises Jean-Roger Régnier.

Des projets en faveur des jeunes !

Le dossier central de cet Édité'orial numéro 15 est consacré aux associations. Plus de 84 associations sont recensées sur notre commune sans compter les associations et clubs liés au Rhodia. Cela confirme votre dynamisme et votre implication dans la société locale.

Il serait ici fastidieux de toutes les nommer, celles-ci portent sur des thématiques aussi variées que la poésie, l'amour des voitures anciennes, le patrimoine, l'histoire, la lutte contre les maladies, la protection des personnes et bien évidemment le sport.

Toutes les autres rubriques sont bien sûr présentes avec notamment un article sur la deuxième édition du festival l'Édit Z'arts. Fort du succès de la précédente (et première) édition, j'ai voulu renouveler cette manifestation ouverte aux jeunes talents de 10 à 20 ans. Cette année, le casting aura lieu le samedi 29 juin de 9h à 17h au Sémaphore à Roussillon. N'hésitez pas à informer les jeunes talents autour de vous ! L'inscription est libre et gratuite.

Je vous rappelle également l'ouverture récente de notre nouvelle salle communale : l'Espace située à côté du Sémaphore. Cette dernière a été inaugurée le

mardi 5 février. Pour votre information, elle est destinée à accueillir tous les événements festifs, mariages, bals, lotos, anniversaires. Spécialement équipée à cette fin, il vous suffit de nous adresser un courrier pour en connaître les modalités d'attribution.

Un événement important encore à signaler : ma rencontre à la Cité scolaire de l'Édit de Roussillon avec le délégué régional de l'AJE, l'Association Jeunesse et Entreprises Rhône-Alpes, Jean-Roger Régnier qui œuvre pour faire découvrir aux jeunes le monde de l'entreprise, qui favorise la découverte des métiers, stimule l'esprit d'initiative et la volonté d'entreprendre.

Vous pouvez constater que ce numéro est pleinement consacré à la jeunesse à laquelle je veux rendre un hommage appuyé compte-tenu des défis actuels de notre société. Qu'elle ne perde pas courage !

Vous en souhaitant bonne lecture.



Robert Duranton,
maire de Roussillon



▶ **Une nouvelle enseigne pour nos sculpteurs !**

Mercredi 23 janvier dans une ambiance chaleureuse, Nouredine Boudjahfa, animateur d'Ado cités, accompagné des deux animateurs jeunes du centre social, Cindy Collovray et Mohamed Rechard a présenté au Maire et aux élus présents l'œuvre réalisée par les jeunes d'Ado cités : une enseigne peinte pour les sculpteurs roussillonnais. Le Maire et le président des sculpteurs Maurice Rey très fier, ont vivement félicité ces jeunes artistes.

▶ **Les élections européennes**

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai à Roussillon. De nouvelles cartes d'électeur seront distribuées aux administré(e)s. Vous pouvez dorénavant vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à 2 mois avant un scrutin, soit pour les européennes avant le 31 mars 2019. De plus, une navette sera mise en place à partir de la Place du Château jusqu'à la rue Anatole-France. En cas d'absence, n'oubliez pas, vous pouvez établir votre procuration en gendarmerie.



▶ **Vous avez des problèmes de connexion TNT ?**



Pour remédier à d'éventuelles perturbations, l'Agence Nationale des Fréquences reçoit et traite les réclamations de téléspectateurs dont la réception TNT est perturbée.

Vous pouvez ainsi vous rendre sur la plateforme assistance.recevoirlatnt.fr ou appeler le numéro **0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h**. Ce dispositif permet une prise en charge rapide afin de résoudre ce type de dysfonctionnement.

▶ **Hélène Ségara, en concert à Roussillon**

Hélène Ségara, artiste incontournable de la chanson française se produira à Roussillon le samedi 15 juin 2019 à 20h30 au Sémaphore. Véritable chanteuse à voix, elle est l'une des artistes les plus populaires en France. Une reconnaissance acquise grâce à de nombreux tubes incontournables et des concerts en France et dans le monde.

La billetterie est disponible depuis fin mars à la Maison du patrimoine. Tarif : 25€





Marché de Noël

Des associations actives en faveur des Roussillonnais(es)

L'Édit'orial a rencontré quatre présidents d'associations roussillonnaises. Trois questions leur ont été posées...

Art Boxing Khmer



- Présentez-vous ?

Florent Clavel : Art Boxing Khmer

Nous sommes une association qui a vu le jour en 2016. L'esprit de départ était une passion familiale autour de la boxe Khmer qui est la même que la boxe Thaï. La volonté du club est celle de partager les valeurs du sport, plus spécialement de la boxe, le dépassement de soi, la simplicité autour d'un effort collectif.

- Quelle est l'activité de votre association et quel est le nombre d'adhérents ?

F.C : Boxe Thaï et boxe Khmer, c'est la même chose une boxe aux pieds et aux poings. Le club recense aujourd'hui 150 adhérents.

- Quel impact votre activité a-t-elle sur la ville et ses habitants ?

F.C : Le travail autour d'une nouvelle discipline complète, avec une préparation sportive pour toute la famille : enfants, femmes, hommes en toute simplicité et l'apprentissage de la boxe pour tout niveau, un sport de rigueur et de respect. C'est un sport individuel sans jugement où le groupe permet à chacun de progresser.

Nous avons la chance de bénéficier des conseils d'un coach aux 19 titres de champion du monde, toujours en activité sur le circuit international. En plus du vécu sportif, c'est toute l'expérience d'un champion, de la longévité, de la préparation physique et mentale et des valeurs inhérentes aux sportifs de haut niveau.

Aujourd'hui chacun des adhérents de Art Boxing Khmer peut en profiter avec un champion accessible et simple.

La pétanque roussillonnaise

- Présentez-vous ?

Vincent Deveza : Le club de la Pétanque Roussillonnaise a été créé en 1966.

- Quelle est l'activité de votre association et quel est le nombre d'adhérents ?

V.D : Pétanque Roussillonnaise, club affilié à la fédération française de pétanque et de jeu provençal - Comité de l'Isère de pétanque. Nous comptons à notre actif 47 membres et 31 licenciés.

- Quel impact votre activité a-t-elle sur la ville et ses habitants ?

V.D : C'est une présence au cœur des Cités. Une possibilité pour les plus âgés d'avoir un lieu quotidien de rencontre. Les concours attirent de nombreux joueurs sur

les terrains sélectifs du Cabanon. Cette année 1 équipe senior et 1 équipe vétéran participent au championnat des clubs tandis qu'une équipe ira à la coupe de France.



Foyer des personnes âgées



- Présentez-vous ?

Sylvette Sarrazin : AUFPA - « Association des usagers du Foyer de Personnes Agées » AUFPA Grumbach

- Quelle est l'activité de votre association et quel est le nombre d'adhérents ?

S.S : L'association compte 160 adhérents.

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - activités diverses, jeux de cartes, coinche, rummikub, petit loto mensuel, repas, pique nique, voyage d'une journée, danse toute les semaines, carnaval, pétanque, couture, tricot, etc...

- Quel impact votre activité a-t-elle sur la ville et ses habitants ?

S.S : Notre association a pour but de donner un loisir journalier au travers d'activités multiples, tout au long de la semaine et toute l'année, contre l'isolement des personnes âgées et/ou handicapées, transport assuré au moins une fois par semaine, plus transports à la demande via la communauté de communes. Nous disposons de locaux très agréables avec des salles appropriées aux activités, climatisées l'été, sans oublier une cantine municipale ouverte du lundi au vendredi.

La Ville a effectué cette année des travaux de peinture au FPA. Deux salles ont été rafraichies par le service maintenance. Le réfrigérateur a également été remplacé par du matériel neuf.

Olympique Rhodia

- Présentez-vous ?

Karl Boughalem : Karl Boughalem
Président de l'Olympique Rhodia (section de Rhodia omnisport) ; Nous sommes l'Olympique Rhodia depuis 2015. De 1927 à 2015, nous étions le Rhodia Club Football.

- Quelle est l'activité de votre association et quel est le nombre d'adhérents ?

K.B : L'initiation et l'enseignement du football avec une École de Football de 130 jeunes licenciés.

- Jeunes joueurs (école de Football et Préformation) : 217 jeunes licenciés.

- Adultes joueurs (Formation) : 90 licenciés.

A ce jour nous sommes au total 353 licenciés joueurs et membres du club.

- Quel impact votre activité a-t-elle sur la ville et ses habitants ?

K.B :

- Accueillir, sans esprit sélectif, tous les jeunes joueurs, dès l'âge de 6 ans, désirant découvrir, puis s'initier à la pratique du football. L'animation des séances d'entraînements doit être adaptée à leur âge et leurs capacités. Elle est confiée à une équipe d'éducateurs formés et responsables.

- Transmettre, dès le plus jeune âge, une éducation sportive, sur la base des valeurs du club : plaisir/combativité /respect.

- Développer un état d'esprit fondé sur la volonté de progresser pour favoriser l'épanouissement progressif de nos joueurs

- Nous voulons que les Roussillonnais qui ont envie de nous encourager viennent avec plaisir au bord du terrain





Josette Bonnet
Conseillère municipale
déléguée à la jeunesse,
le conseil municipal des
jeunes et le sport

Roussillon recense de nombreuses associations dans différents domaines. Une trentaine d'entre elles concerne le sport. Le sport dans tous ses états, pratique individuelle comme le judo, la boxe-thaï ou le yoga. Collectif également comme le football, le basket ball...

C'est pourquoi, la Ville organise un forum afin de développer ces activités et de promouvoir le sport en général. Permettre à chacun de découvrir toutes les disciplines proposées sur la commune est l'objectif majeur de ce forum.

Il se déroulera le samedi 21 septembre dans et à côté de notre nouvelle salle communale l'Espace et fera l'objet de nombreuses démonstrations. Le secteur du sport est riche et varié. Chacun peut y trouver son compte. D'ailleurs de nombreux clubs ont une certaine notoriété. Notons par exemple le tennis club roussillonnais, la section sport adapté de tennis de table du Rhodia-club et les hand-balleuses de la Cité scolaire de l'Édit.

En étant présente à toutes les assemblées générales de ces associations, je représente le maire qui ne cache pas sa joie d'avoir une ville aussi dynamique.

Le sport à Roussillon est un secteur primordial !

Le forum sport, un projet porté par la Ville

La Ville envisage d'organiser un forum des associations sportives qui se déroulera le 21 septembre 2019 à la salle l'Espace. Dans cette interview, M^{me} Josette Bonnet en charge de ce dossier traite de l'activité sportive à Roussillon.

Pourquoi avoir accepté la délégation jeunesse et sport ?

J.B : J'ai toujours aimé le sport. J'ai pratiqué le handball lorsque j'étais jeune, j'ai ensuite fait de la marche et de la gymnastique.

A l'heure actuelle, j'aime assister aux rencontres sportives, quelque soit la discipline : athlétisme, football, natation etc.... Je suis très investie dans la vie associative sportive au sein de notre commune et je suis à l'écoute des associations.

Comment se porte actuellement la section «Sport» sur la commune ?

J.B : Il y a plusieurs sections sport sur la commune qui comptent à l'heure actuelle jusqu'à 600 licencié(e)s pour la plus importante. De nouvelles associations aimeraient rejoindre la liste. Nous les accueillons avec bienveillance. Le nombre d'enfants licenciés est très important et il ne faut pas oublier de féliciter tous ces bénévoles qui s'investissent et permettent la pérennisation de ces sections. Roussillon s'inscrit dans une démarche active et sportive. De nombreux clubs possèdent des champions au futur prometteur. Certains devraient même pouvoir s'imposer au niveau national.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistera le «Forum sport» ?

J.B : Parmi plusieurs projets, le Conseil Municipal jeunes (CMJ) lors d'une commission mensuelle, a souhaité organiser un forum des associations sportives. Ce forum se déroulera le 21 septembre, salle l'Espace (à côté du Sémaphore). Les sections présentes auront la possibilité d'effectuer des démonstrations. Tous les sports, pour tous seront représen-

tés : enfants, adultes, handicapés peuvent pratiquer à Roussillon ou dans le pays roussillonnais. Cette journée permettra également de découvrir de nouvelles activités sportives et peut-être donnera l'envie de pratiquer un sport.

Outre le Rhodia, quelles sont les associations sportives sur Roussillon ?

J.B :

- Le Tennis Club Roussillonnais
Présidente : Véronique Xavier,
- Le Fight Club
Président : Romain Arquillère,
- Amitié Yoga Relaxation
Présidente : Marie Moréno,
- Le Kendo
Présidente : Cécile Reguillon,
- Cass Yoga
Présidente : Sylvie Bourgeois,
- Art Boxing Khmer
Président : Florent Clavel.

Quels sont les grands rendez-vous de cette année ?

J.B : Plusieurs manifestations sportives auront lieu cette année :

- Les 8 et 9 juin, la Football Rhodia CUP U10. Cette manifestation se déroule chaque année et rassemble des équipes internationales. C'est l'un des événements sportifs phare de la commune.
- Le 15 Juin, nous fêterons les 50 ans du club de Tennis.
- Les 22, 23 juin, les 90 ans du Rhodia Basket
- Le 29 juin les 90 ans du Rhodia Rugby
- Les 13,14 et 15 décembre, le Championnat de France des Régions de Tennis de table sport adapté.

Et n'oublions pas le 21 Septembre prochain, la mise en place de la première édition du Forum des Associations sportives, un événement créé par la Ville de Roussillon avec l'implication du conseil municipal Jeunes. ■

Créer une association, le mode d'emploi en quatre étapes !

La Ville de Roussillon compte 84 associations. Celles-ci sont très actives et proposent un éventail d'activités et d'événements en faveur des Roussillonnais : loisirs, sport, culture, humanitaire...autant de domaines dans lesquels chacun peut se retrouver. Mais comment créer une association ? quelles sont les démarches à effectuer ?



Avant d'envisager de créer une association, les personnes concernées doivent d'abord s'assurer que l'association constitue la bonne structure pour développer les projets souhaités. Selon la loi du 1^{er} juillet 1901, une association est créée dans un but non lucratif.

Les personnes désireuses de se regrouper sous forme d'association doivent être au moins au nombre de deux et âgées d'au moins 16 ans.

Étape 1 : choisir le nom de l'association

Le choix du nom (également désigné "titre") de l'association est en principe libre. Les références à l'activité de l'association au sein du nom (ex : association sportive de..., association caritative de...) ainsi que des appellations fantaisistes sont acceptées. Le nom de l'association peut être suivi d'un sigle: par exemple, société protectrice des animaux (SPA).

Une fois son choix effectué conformément aux règles, l'association peut décider d'entreprendre des démarches pour protéger le nom choisi. Elle pourra déposer son nom comme marque protégée auprès de l'Inpi.

Étape 2 : déterminer le siège social

Il existe différentes possibilités concernant la détermination du siège social de l'association. Ce dernier peut correspondre :

Au domicile d'un des membres de l'association qu'il soit locataire ou propriétaire de son logement. S'il est locataire et occupe de façon effective les lieux, le bailleur ne peut pas s'opposer à ce que le membre concerné installe le siège de l'association à son domicile et ce pour une durée de 5 ans maximum. Le logement peut être situé dans un immeuble en copropriété, domicilié dans une mairie ou dans un bâtiment communal (la demande de l'association doit être adressée au maire concerné) ou dans un local (qui sera loué ou acheté par l'association).

Étape 3 : Rédiger les statuts de l'association

Les statuts d'association constituent l'acte fondateur et engagent les différentes parties signataires les unes envers les autres. Les statuts juridiques de l'association sont soumis au principe de liberté contractuelle mais doivent toutefois contenir trois clauses obligatoires : l'indication du nom de l'association, son objet et son siège social. Il est également préférable d'inclure dans les statuts les mentions relatives :

Aux conditions d'admission et de radiation des membres ;

A la fixation et au fonctionnement des instances dirigeantes : il est à ce titre généralement créé un conseil d'administration en charge de la direction de l'association, en plus du bureau (président, trésorier et secrétaire) en charge de la gestion courante.

A la fixation de l'ordre du jour des assemblées générales ;

Au recouvrement des cotisations ;

A la démission et à la rémunération des dirigeants ;

A la modification des statuts et à la dissolution de l'association.

Il est possible de modifier le statut d'une association par le biais d'un règlement intérieur. Celui-ci ne s'impose qu'aux membres de l'association et permet de préciser les conditions de fonctionnement interne de l'association.

Étape 4 : déclarer l'association

La déclaration doit indiquer le nom de l'association ainsi que le sigle, s'il en existe un, son objet, son siège social, les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes en charge de l'administration de l'association. La déclaration sera accompagnée d'un exemplaire des statuts (daté et signé par au moins 2 personnes chargées de l'administration - en général deux membres du bureau de l'association) ainsi que d'une copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive le cas échéant.

La déclaration peut se faire en ligne ou par courrier postal : auprès du greffe des associations du siège social de l'association, situé en préfecture ou en sous-préfecture. Le déposant adresse un courrier librement rédigé ou utilise les formulaires suivants :

Cerfa n°13973*03 (pour les éléments d'information généraux nécessaires à la création),

Cerfa n°13971*03 à remplir impérativement (pour la liste des dirigeants). Une fois celui-ci rempli, le faire parvenir par courrier au greffe des associations dont vous dépendez.

La déclaration est faite par l'un des membres chargé de l'administration de l'association ou par une personne mandatée.

L'administration est tenue de délivrer un récépissé du dépôt de déclaration dans les cinq jours suivant la remise du dossier complet.

L'inscription automatique de l'association s'effectue au répertoire national des associations (RNA).

Une fois publiée au Journal Officiel des Associations et Fondation d'Entreprise (JOAFE), l'association acquiert la capacité juridique. Pour pouvoir en justifier, il est judicieux de télécharger une copie de l'annonce publiée au Journal Officiel, appelée «témoin de parution». Ce document est à conserver durant toute la vie de l'association. ■

Compte administratif 2018

**Le Compte Administratif retrace toutes les opérations réalisées l'année précédente :
Pour 2018, ce bilan est positif.**



René Pey,
adjoint aux finances

Malgré la diminution continue des dotations de l'Etat, la Ville a maintenu ses bons résultats financiers, qui se résument ainsi :

- Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale.
- Maintien du niveau d'épargne grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Soutien des associations avec la même enveloppe financière de subventions, et accompagnement dans leurs activités.
- Maîtrise du niveau de la dette de la commune par un recours à l'emprunt uniquement pour financer des projets structurants à long terme.
- Poursuite des investissements à destination des Roussillonnais(e)s comme : la construction de la salle de réception l'Espace, la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection, la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la rénovation de l'éclairage public.
- Recherche des subventions maximales sur chaque projet.

Bilan 2018 en chiffres

Fonctionnement :

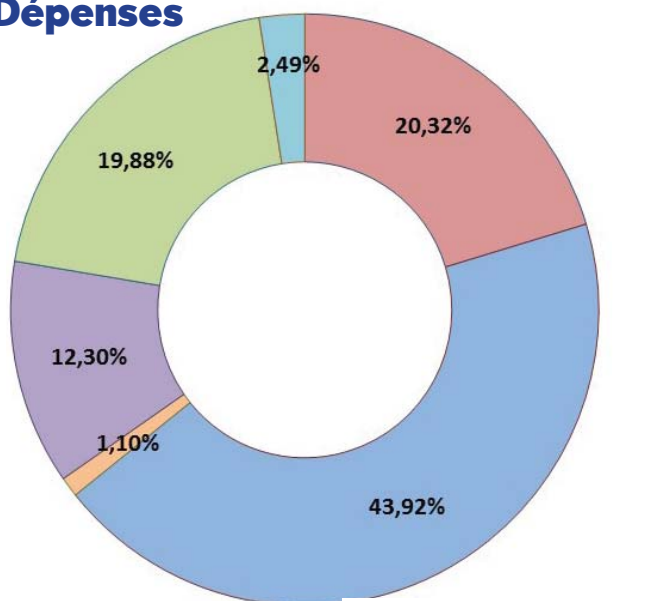
Recettes 10 305 132 €
Dépenses 9 384 802 €
Résultat excédentaire 920 331 €

Investissement :

Recettes 3 972 052 €
Dépenses 3 226 213 €
Résultat excédentaire 745 839 €

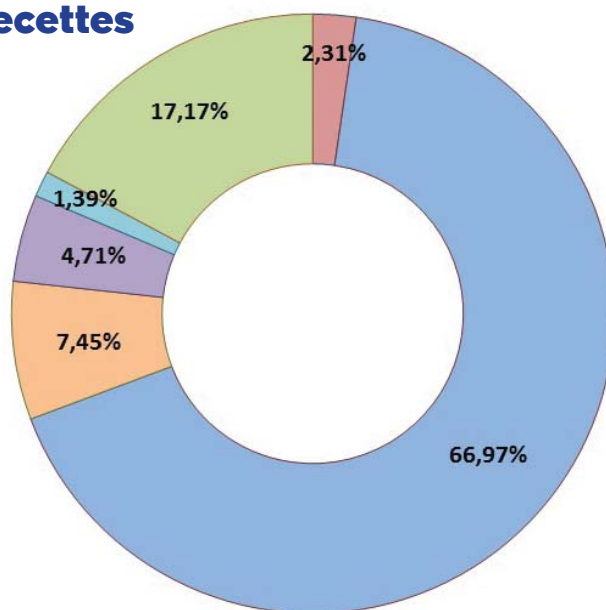
Compte administratif 2018 : Section de fonctionnement

Dépenses



- Charges à caractère général.
- Autres charges de gestion courante.
- Charges de personnel.
- Charges financières, exceptionnelles et dotations.
- Atténuation de produits.
- Amortissements.

Recettes



- Produits des services.
- Autres produits de gestion courante.
- Impôts et taxes.
- Atténuations de charges.
- Dotations, subventions et participations.
- Produits financiers, exceptionn reprise provisions.



Les comités de quartier sont toujours d'actualité. Ceux-ci ont permis de réaliser des travaux afin d'améliorer la vie et la sécurité des Roussillonnais. D'autres projets sont envisagés.

Cette année encore nous allons, et toujours avec la collaboration des habitants, poursuivre nos Comités de Quartier. C'est bien, en effet, grâce aux participants à ces Comités qui nous font remonter leurs remarques et leurs souhaits, que nous avons pu œuvrer pour le mieux-vivre des Roussillonnais

Bien sûr, nous souhaiterions aller plus vite dans la réalisation des travaux, mais nous sommes souvent confrontés à des impératifs, soit de différentes administrations et de leurs règles, soit de limite budgétaire et les choix sont parfois difficiles à faire.

Cependant, nous avons pu tracer un passage piétons rue Elsa Triolet près du laboratoire, déplacer quelques rochers qui gênaient certaines sorties de garage, poser deux ralentisseurs rue des quatre Meilles que les riverains attendaient avec impa-

tience, tracer sept nouvelles places de parking sur Bel-Air.

Bien sûr, d'autres travaux sont prévus en 2019 et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour en faire aboutir un maximum.

Sur un autre chapitre, quelques habitants des Cités nous ont contacté et nous ont demandés de leur apporter notre collaboration en vue de la préparation d'une fête commémorative pour le centenaire de la création de leur quartier.

Nous avons, bien évidemment, adhéré à l'idée de ce projet et, en collaboration étroite avec les représentants des Cités, nous leur apporterons tout notre concours.

Enfin, au printemps, nos réunions de quartier reprendront et il est de l'intérêt de tous que vous y soyez nombreux afin que nos décisions soient les plus efficaces possible. ■

Comités de quartier



Hubert Breyse
conseiller municipal
délégué à la vie de quartier
et à la politique de la Ville

Les comités de quartier sont de nouveau prévus pour cette année 2019. Déjà trois dates vous seront proposées selon votre secteur au cours du second trimestre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à participer à ces réunions au cours desquelles librement, vous pouvez exposer vos problèmes, vos doléances et vos requêtes. Rien ne vous empêche non plus de témoigner d'actions positives qui ont été mises en place dans vos quartiers : ralentisseurs, signalisations, actions en faveur des personnes...

A l'issue de ces réunions, je rencontre toujours notre maire pour lui faire part des points à améliorer dans vos quartiers.

Robert Durantou réagit toujours avec la volonté de vous servir. Nous étudions toutes vos réclamations et restons à votre écoute. Ces échanges nous permettent d'améliorer le quotidien des habitants de notre commune.

► Dates des comités de quartier au cours du 2^{ème} trimestre :

- Pour le quartier des Cités : le mercredi 3 avril à 18h à Grumbach,
- Pour le quartier des Arnaudes : le mardi 21 mai à 18h salle Claudine de Turenne,
- Pour Bel-Air : le mardi 18 juin à 18h salle Claudine de Turenne.

Nous vous attendons nombreux !



Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance
et aux travaux

2019 verra se réaliser plusieurs projets importants qui devraient améliorer les conditions d'embellissement de notre ville. En voici quelques-uns :

- La mise en valeur de notre château par un éclairage spécifique. En effet, ce bel ouvrage du XVI^{ème} siècle mérite mieux que ce qu'il a actuellement. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'un plan lumière en sa faveur.

- Un aménagement du jardin des Cités avec une piste cyclable ludique pour nos tous jeunes cyclistes. Cette piste en matériau assez souple pour atténuer les éventuelles chutes de nos futurs champions sera agrémentée de quelques panneaux STOP, de sens-interdit et d'autres panneaux pour un apprentissage succinct du code de la route. Également, une nouvelle aire de jeu pour les tous petits sera aménagée.

- La pose d'éclairages et d'illuminations sur certains bâtiments communaux notamment dans le bas de Roussillon. Ainsi, la poste, le foyer Grumbach, l'école Langevin ou encore le DOJO seront y équipés de guirlandes semblables à celles posées au château.

Quelques ronds-points devraient encore être aménagés.

Je reste bien entendu à votre écoute concernant les moyens d'améliorer les conditions de circulation de nos rues et routes. Nous n'avons pas fini la mise en place de ralentisseurs entre autre.



Transfert de compétence de l'éclairage public au SEDI

Depuis le premier janvier de cette année la compétence de l'éclairage public de la commune de Roussillon a été transférée au SEDI, Syndicat des Énergies du Département de l'Isère. Ce qui représente un changement notable de la gestion de nos points lumineux.

Comme environ 130 des 430 communes de l'Isère éligibles à ce nouveau système de gestion, nous avons fait le choix de confier notre éclairage public à ce syndicat plutôt qu'à l'entreprise historique. Nous attendons beaucoup de ce nouveau mode de gestion.

Le choix a été essentiellement motivé par le manque de réactivité de l'entreprise en charge de la maintenance. En effet, elle rencontrait de plus en plus de difficultés pour le maintien du réseau d'éclairage à un niveau suffisant. Ceci se traduisait par de nombreux points lumineux hors services sur une longue durée et à un mécontentement bien légitime de la population qui remontaient quotidiennement de nombreuses déficiences de points lumineux isolés éteints ou de rues entières non éclairées.

La commune ayant choisi de maintenir un éclairage public en service toute la nuit à contrario de certaines communes voisines, il était temps de chercher une nouvelle solution.

J'ai donc rencontré plusieurs entreprises spécialisées ainsi que le SEDI avec qui nous avons déjà travaillé par le passé.

Le SEDI est un syndicat et donc ne réalise pas directement les travaux mais confie la réalisation des interventions à des entreprises spécialisées.

Le SEDI a commencé par faire un diagnostic complet de nos installations pendant

l'année 2018, diagnostic portant sur les ampoules, les coffrets ou encore les supports. De ce diagnostic a été lancé un plan de rénovation qui commence par ce qu'on appelle un « relamping » complet en début d'année 2019 des ampoules hors services ou des ampoules vieillissantes.

Puis suivront la remise à neuf des coffrets obsolètes ou en mauvais état. Par ailleurs vous savez que depuis 2014 nous remplaçons tous les ballons fluo sur Roussillon (voir Edit'orial 5 ou 10) à la fréquence d'environ 70 à 80 par an.

Nous avons choisi le SEDI pour effectuer la maintenance. Il nous permettra d'accélérer le changement de l'éclairage par des ampoules LED nouvelle génération : environ 230 en 2019 puis 220 en 2020. Ainsi, nous soldeons en 6 ans un programme prévu sur 10 ans afin de réaliser des économies d'énergie dans le futur et de proposer aux habitants de notre commune un éclairage public digne de ce nom.

Grâce à une base de données interactive partagée avec le SEDI, une prise en charge plus rapide et efficace sera assurée par le service maintenance. Celui-ci procédera à des demandes en ligne pour intervention suite à tout problème détecté. Nous aurons en temps réel un retour sur les travaux souhaités. ■

La nature, l'affaire de tous



La belle nature que nous découvrons parfois de manière spectaculaire lors de reportages aussi une nature bien vivante. J'insiste avant tout sur le « NOS » car cette nature Roussillonnaise appartient à tous...

Comme habitants de notre Ville, nous sommes chaque jours au contact de cette nature et c'est avec une véritable tristesse, que nous observons élus comme citoyens des actes de malveillances, d'incivilités ou simplement parfois des gestes si peu urbains qu'ils abiment grandement l'environnement. La nature est l'affaire de «tous».

Des gestes simples comme jeter un papier ou une cannette à la poubelle, rentrer ou simplement fermer les poubelles ménagères en temps et en heures... Favoriser les déplacements piétons lorsque c'est possible, utiliser des véhicules plus propres et moins bruyants respecter les lieux communs ...

Il faut savoir, qu'une grande partie de notre budget environnement est mobilisée

pour réparer, nettoyer, évacuer...tout cela pourrait être investi pour embellir la Ville. Regardez comme nos enfants sont tristes lorsqu'ils voient des arbres empoisonnés, des animaux blessés, les terrains de jeux abimés, nous devons faire cet effort de protéger, de respecter et redonner le sourire...

Ce message se veut amical. Nous ne sommes pas uniquement des habitants de Roussillon, nous sommes responsables de l'environnement de notre ville.

Faites SVP le geste « nature», elle nous le rend bien, laissons un paysage digne à nos enfants et soyons en content.

Nos services et vos élus municipaux, sont au travail pour vous et aussi pour elle, aidez-nous à vous aider... ■



Didier Charpenay
adjoint à la sécurité,
à l'environnement
et à la circulation

Dans cette rubrique, je veux vous parler du marché. Trois sont présents sur Roussillon, le mercredi et le dimanche place de la République et le mardi place du Château.

Lieux incontournables de l'économie marchande de notre commune.

Nous pouvons malheureusement constater depuis ces dix dernières années un tassement de l'activité «marché». Moins de commerçants, moins de chalants, moins de visiteurs... Ce n'est pas spécifique à Roussillon. Les grosses enseignes situées à l'écart de nos Bourgs attirent à elles nombre de visiteurs.

Face à cela, nous devons réagir. Avec le maire, je réfléchis depuis déjà plusieurs mois en partenariat avec les professionnels à redynamiser cette activité : actions promotionnelles, animations diverses, resserment du marché, choix d'activités pérennes... Toutes les pistes sont étudiées actuellement. J'espère un retour de ces réflexions pour la fin de cette année pour vous les transmettre.

Je n'oublie pas non plus de citer le marché de Noël qui a connu un énorme succès dès sa première édition.



▶ Nuisances sonores : l'aboiement des chiens !

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques constituent un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, que ce soit la nuit ou en journée. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Ces aboiements portent atteinte à la tranquillité publique.

L'amende pour nuisance sonore due aux aboiements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450 euros, si le procès-verbal établi par la police est transmis au procureur de la République.



Jean-Claude Canario
adjoint à l'action sociale
et au logement

Les personnes âgées occupent une place prépondérante dans mon esprit et dans celui du maire. Même si ce numéro est consacré à la jeunesse et aux sports, il n'en demeure pas moins que les personnes âgées dont certaines parfois pourraient rivaliser avec nos jeunes champions demeurent au cœur de nos réflexions.

Nous mettons tout en oeuvre avec la mise en place de différents types de service pour faciliter le quotidien de nos administrés.

Ces services permettent notamment de rompre l'isolement, de pallier aux handicaps et d'apporter une vie sociale à nos aînés. c'est une nécessité ! c'est une valeur forte !



Le transport à la demande : un service pour les personnes âgées

La Ville de Roussillon met à la disposition des séniors, des transports à la demande, afin de faciliter leurs déplacements. Ce service est une réelle nécessité pour les personnes isolées et/ou porteuses d'un handicap.

Le CCAS met à disposition des Roussillonnais un service de transport à la demande. Il s'agit de taxis adaptés aux personnes âgées à mobilité réduite.

Une convention a été signée avec les «Taxi Furnon» dont le siège social est situé à St Rambert d'Albon mais qui officie sur tout le territoire.

Un barème dégressif en fonction des revenus a été mis en place pour permettre aux plus modestes d'utiliser ce transport.

Deux types de transport sont utilisés :

- Le premier concerne les déplacements des membres de la Ruche Heureuse qui se réunissent au château de Roussillon ainsi que les personnes âgées qui se retrouvent au Foyer Grumbach.

- Le second concerne les personnes âgées qui souhaitent se déplacer pour leur rendez-vous personnels par exemple, médecins, kinésithérapeute, et obligations personnelles...

Il y a d'autre part le transport proposé par la EBER, nouvelles communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône. Il s'agit du TPR et du TAD (transport accès à la demande). A noter que le service apporté par les taxis Furnon est spécifique car il permet un accompagnement de la personne, service très apprécié surtout pour celles à mobilité réduite.

Pour tout renseignement, s'adresser au CCAS (Tél. : 04 74 86 17 90). ■

► Des ateliers conviviaux et utiles

Le CCAS organise des ateliers en faveur des Roussillonnais : un véritable succès et donc de nouveau reconduit.

Il s'agit effectivement de trois ateliers qui attirent nombre de Roussillonnais soucieux de leur santé et passionnés de lecture.

- **Les ateliers cuisine** : chaque séance aborde une thématique particulière. Une diététicienne vous encadre et vous apprend à manger sainement. Vous concocterez de délicieux petits plats dans une ambiance conviviale !
- **Bouger pour mieux vieillir** : organisé en partenariat avec le Rhodia sports Loisirs et Handicap à Ado'cités, cet atelier accueille jusqu'à 15 personnes. Les séniors pratiquent des activités sportives douces ainsi que des jeux sollicitant la mémoire. Cet atelier crée un vrai lien social entre les participants, il permet également de rompre l'isolement.
- **Les diners littéraires** : cet atelier est organisé en partenariat avec la maison de la presse de Roussillon. Il a pour but de créer des échanges autour d'un livre, de rompre l'isolement et d'accéder à la culture à un moindre coût.

Pour tout renseignement et inscriptions, contactez le CCAS au 04 74 86 17 90.

Le don du sang, un acte volontaire d'utilité publique



L'Établissement Français du Sang a organisé une cérémonie afin de remercier et récompenser les donateurs habituels. Celle-ci s'est déroulée le 13 février dernier à la salle l'Espace.

Le don du sang est un acte solidaire et généreux. Chaque année, l'EFS organise des collectes au niveau national. Les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des structures de santé. En voici quelques chiffres :

- Chaque année, un million de malades est soigné grâce aux dons de sang.
- Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour faire face aux besoins.
- 47 % des patients transfusés sont atteints d'un cancer ou d'une maladie du sang.
- 35 % des transfusions sont réalisées à l'occasion d'une intervention chirurgicale.
- 32 % des transfusions interviennent lors d'urgences relatives et 12 % lors d'urgences vitales.

Le 13 février dernier, afin de témoigner leur reconnaissance aux donateurs, l'EFS a organisé une cérémonie au cours laquelle ces derniers se sont vus remettre des diplômes. Robert Duranton et l'équipe municipale se sont joints aux dirigeants de l'EFS afin de les féliciter et par la même occasion ont témoigné leur soutien à l'EFS.

Donner est un acte simple et anonyme. A Roussillon, trois collectes sont encore prévues à la salle l'Espace (à côté du Sémaphore) de 9h30 à 12h et de 15h à 19h15 :

- **Mardi 21 mai,**
- **Mardi 17 septembre,**
- **Mardi 19 novembre,**

Un petit geste pour vous, un grand geste pour la vie !

Veillez vous présenter avec une pièce d'identité et ne pas venir à jeun.



Les travaux de la nouvelle clinique des Côtes du Rhône débutent !

Ces barrières de protection n'ont l'air de rien mais représentent beaucoup. En effet, elles sont le symbole du prochain démarrage des travaux de notre future clinique des Côtes du Rhône prévus pour le mois d'avril. Tout arrive, tout avance !

Compte-tenu des travaux, la Ville met en place de nouveaux parkings autour de l'établissement, notamment au niveau du passage des Chals.

► Cérémonie



Marcel Mouchiroud,
conseiller municipal
délégué chargé des relations
avec les anciens combattants

Comme d'habitude, 2019 verra Roussillon respecter la tradition républicaine en honorant au jour prévu la mémoire de ceux qui ont marqué l'histoire.

De façon générale, les cérémonies se déroulent au Monument aux Morts à 10h le matin.

Vous êtes à chacune d'elles toujours cordialement invités.

Cette année, il n'y a pas de commémorations spécifiques et anniversaires à célébrer. Nous nous tiendrons donc à des commémorations classiques avec cependant, compte tenu du succès populaire de l'année dernière, un accent particulier mis pour le 11 novembre.

Prochain rendez-vous le 8 mai !

Ce n'est pas que du bruit...



C'est aussi un symbole !

Pour célébrer le centenaire du 11 novembre, la Ville a fait appel à des canonniers pour rendre hommage aux soldats morts au combat en 1914/1918.

Nos canonniers avec leur tenue militaire (encore utilisée dans certains régiments au début du conflit mondial en 1914) ont avec leur présence, au centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, montré leur volonté de conserver la tradition militaire.

Pour cela, ils ont créé en 2003 l'association « Artilleurs Peyraudins » située 2 Chemin du Rhône à Peyraud (07).

Leurs activités sont nombreuses, non seulement lors de cérémonies officielles mais également au cours de spectacles organisés dans les communes. Ils participent également à la réalisation de films cinématographiques relatant des batailles importantes. Souvent, ils agissent en collaboration avec d'autres associations, équestres, théâtrales, napoléoniennes, ...

Mais lorsque nous abordons la technique de l'armement approprement dit, Monsieur Copin Jean-Pierre devient un intarissable expert, surtout de l'époque Napoléonienne. Il connaît tous les modèles de canons et leur mode d'utilisation.

Un personnage terriblement attachant.

Monsieur Copin, président de l'association, membre très actif est un ancien Roussillonnais. ■





La crêperie la «Sarazine»

M^{me} Edwige Delahaye est la propriétaire actuelle de la Crêperie la «Sarazine» (mai 2018) située avenue Gabriel-Péri avec à la carte ces spécialités bretonnes.

M^{me} Delahaye, nouvelle propriétaire de l'établissement a réouvert la crêperie en mai 2018.

Elle a effectué quelques travaux de rajeunissement dans cet établissement qui existe depuis plus de trente ans (salle, devanture) afin de le moderniser. D'autres travaux sont encore à prévoir. En effet, elle envisage dans le courant de l'année 2019 de rendre l'établissement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Afin de se distinguer de ses concurrents, elle se spécialise dans la galette

de sarrasin et la crêpe de tradition bretonne, avec des garnitures variées. Une partie de la carte reste fixe toute l'année :

- les galettes traditionnelles (purement bretonnes),
- les spécialités (d'inspiration beaucoup plus variées),

Une autre partie de la carte est renouvelée à chaque saison pour offrir à la clientèle une plus grande diversité.

**Contact : Crêperie La Sarazine
26 avenue Gabriel-Péri
38150 Roussillon
Tél. : 04 74 86 18 31. ■**



Gérard Bousard
Conseiller municipal
délégué à l'emploi

Pour ce numéro, nous vous présentons deux commerces alimentaires déjà bien implantés sur Roussillon mais qui ont la particularité pour l'un d'avoir été repris et pour l'autre d'avoir créé un deuxième établissement.

Comment se comporte le commerce sur notre commune ? avec des hauts et des bas, il subit le contre-coup comme nombre de commerces de l'action des gilets jaunes mais également de la concurrence effrénée des grandes surfaces établie à l'extérieur des communes.

La Municipalité, M. le maire en tête soutient sans restriction le commerce local dont le développement économique de la Grande Rue est un exemple frappant.

CFL s'implante Route de Vienne



C'est en 2012 que M. Bonnefond, alors âgé de 25 ans décide de racheter l'entreprise de M. Poizat créé en 1988. Spécialisée dans la distribution des fruits et légumes au niveau local, l'entreprise comptait alors 3 salariés. En 2016, CFL s'implante sur le secteur du Pilat (Acquisition des ETS Raffard), afin de diversifier son créneau de distribution et de renforcer ses approvisionnements en produits locaux (pomme, abricot, cerise, prune...). Deux ans plus tard, la création de CFL GROUPE apporte une nouvelle dimension à l'entreprise qui diversifie ces zones d'approvisionnements (Portugal, Italie...), tout en renforçant sa présence locale dans l'approvisionnement et dans la distribution (Isère, Ardèche, Loire, Drôme, Rhône). Cette proximité permet d'offrir à nos clients des livraisons quotidiennes du lundi au samedi.

L'acquisition en 2018 de notre nouvelle plate-forme basée sur le haut de Roussillon nous permet d'améliorer notre capacité de travail et notre réactivité. Réservée uniquement aux professionnels nous sommes présents sur le site de 4h à 18h et nos clients bénéficient d'un espace d'approvisionnement accessible 24h/24 et 7j/7j.

Aujourd'hui, CFL Groupe c'est 20 personnes, une plateforme de 3 000 m², 2 sites, une logistique de distribution présente sur 6 départements et plus de 200 clients.

CFL est l'un des derniers grossistes/demi-grossiste indépendant de la Vallée du Rhône.



Marie-Hélène Vincent
adjointe à la culture, au patrimoine
et aux animations de la Ville

En matière culturelle, la saison est riche et variée ! De nombreux spectacles et concerts auront lieu à Roussillon essentiellement situés au Sémaphore et en salle Serlio.

Nous recevons de grands comédiens et artistes : la pièce de théâtre le Sommelier qui met à l'affiche Didier Gustin et Philippe Chevalier... Hélène Ségara, chanteuse exceptionnelle qui sera présente le 15 juin prochain au Sémaphore... Le concert des Vieilles Fripouilles qui clôturera notre festival l'Édit Z'Arts dont nous reconduisons cette année l'édition...

Mais nous recevons également des artistes moins connus, le groupe Télégraph pour les amateurs de pop rock, le quatuor Dvorak pour notre concert classique annuel au cours du dernier trimestre. Sans oublier cette année le feu d'artifice au 14 juillet, bien-sûr la fête de la St Jean, le Corso attention avec de nouvelles dates et bien sur le festival l'Édit Z'arts dont la page suivante lui est consacrée.

Chacun y trouvera son compte du plus petit au plus grand !

**Les différentes billetteries
seront dorénavant
disponibles
à la Maison du Patrimoine.
Renseignements :
04 74 29 01 18.**

Carnavalons à Roussillon !

Comme chaque année, la Ville propose aux écoles roussillonaises des spectacles à l'occasion du carnaval. Langevin, St-Jacques et Wallon ont proposé des animations. Le 5 mars dernier, les petits écoliers ont fêté cet événement en passant un moment extraordinaire.



Le mardi 5 mars, les écoles roussillonaises étaient aux couleurs du carnaval !

La Ville proposait quatre spectacles dans les différentes écoles de la commune :

- la compagnie Home Patoche qui proposait une prestation de cirque adaptée au jeune public,
- la compagnie Biloba qui présentait son spectacle «le Jardin enchanté»,
- la compagnie Carton avec son spectacle intitulé «L'histoire de Zébri-chon» destiné aux maternelles

- et enfin la représentation de Freddy Zucchet qui a fait danser petits et grands !

Ces artistes ont sillonné les différents groupes scolaires en émerveillant et divertissant nos petits écoliers.

Les représentations se sont déroulées en matinée pour les maternelles et en après-midi pour les primaires.

Un goûter a été offert par la Ville. ■





**Suite au succès de la première édition, la Ville relance l'évènement .
Vous avez entre 10 et 20 ans. Vous avez un talent particulier, venez l'exprimer...**

Vous êtes chanteurs, danseurs, magiciens, acrobates, freestylers. Présentez-vous au casting du festival l'Édit Z'Arts organisé par la Ville en compagnie de Gabriel Dermidjian, comédien. Le festival se déroulera le samedi 29 juin de 9h à 17h au Sémaphore à Roussillon exclusivement sur dossier.

La deuxième édition vient tout juste d'être lancée avec le partenariat exclusif de la radio Chérie FM que nous remercions pour son engagement.

Si vous souhaitez vous inscrire, rien de plus simple : vous pouvez retirer votre dossier d'inscription sur notre site internet www.ville-roussillon-isere.fr ou en mairie et ce jusqu'au 30 avril 2019. Remplissez le formulaire et retournez-le nous sur communication@ville-roussillon-isere.fr.

Vous serez invités au casting au cours duquel vous produirez un numéro de 3 minutes environ. Seulement 10 candidats seront retenus pour le festival de septembre.

Ces derniers auront donc toute la période estivale pour peaufiner leur numéro et se présenteront donc à la finale le vendredi 27 septembre prochain !

Trois prix seront décernés :

- le prix du jury,
- le prix de la Ville
- et le prix du public.

Le finaliste assurera la première partie du concert des Vieilles Fripouilles qui se déroulera le samedi 28 septembre au Sémaphore. ■

Petit rappel...

- **Casting du festival le 29 juin**
- **Finale du festival le 27 septembre**
- **Concert des Vieilles Fripouilles le 28 septembre**



Les Châteaux en Isère



Château de Barbarin

780 Route de Pisieu, 38270 Revel-Tourdan
Tél. : 06 50 07 50 96 / www.chateau-de-barbarin.fr



Château de Bresson

494 montée des murs 38270 Moissieu-sur-Dolon
Tél. : 04 74 84 57 82 / www.chateaubresson.com/



Château de Roussillon

Place de l'Edit, 38150 Roussillon
Tél. : 04 74 29 01 18



Château de Sassenage et son parc

Allée du Château, 38360 Sassenage
Tél. : 04 38 02 12 04 / www.chateau-de-sassenage.com



Château de Septème

391 route des remparts 38780 Septème
Tél. : 04 74 58 26 05 / www.chateaudesepteme@gmail.com

L'Édit'orial n° 15/avril 2019

Le Département de l'Isère comporte de magnifiques Châteaux, Châteaux forts, Manoirs et Maisons fortes qui méritent d'être découverts au cours d'une visite. Il y a environ **560 Châteaux Isérois**. Ils retracent la surprenante histoire de l'ancienne Province du Dauphiné.

Voici quelques châteaux en image qui font partie de l'association Châteaux Alpes Isère.



Château de Teyssier de Savy

Maison du patrimoine
2 rue du Seigneur de By 38890 Saint-Chef
Tél. : 04 74 92 59 92 / www.chateau-teyssier-de-savy.fr/



Château du Touvet

Allée du Château, 38660 Le Touvet
Tél. : 04 76 08 42 27 / www.chateaudutouvet.com/



Château de Vaulserre

Allée du Château, 38480 Saint-Albin-de-Vaulserre
Tél. : 04 77 30 48 10 / www.chateauvaulserre.fr/



Château de Virieu

1245 Rue du Château, 38730 Virieu
Tél. : 04 74 88 27 32 / www.chateau-de-virieu.com/

Vos élus s'expriment

L'heure est toujours à l'action

Les élections européennes approchant, il est naturel que les rumeurs bruissent et incontournable d'entendre supputations et prévisions concernant les futures élections de 2020. C'est un sujet à la mode et qui va aller s'amplifiant au cours des prochains mois.

Or, le groupe de la majorité n'entre pas dans cette logique-là. Nous ne voulons pas commencer le jeu des polémiques et des supputations. L'heure est toujours à l'action. D'ailleurs les chantiers qui nous attendent valent largement à eux seuls notre plus réelle et profonde implication.

La création de la médiathèque, les réflexions sur l'aire de grand passage, le début des travaux de la nouvelle clinique, le lancement de la rénovation de la cité scolaire de l'Edit, l'aménagement de l'aire de jeux aux Cités, le plan lumière

sans compter les nombreuses manifestations et cérémonies qui vont jalonner ces trois derniers trimestres sont des sujets suffisamment importants et qui intéressent au plus haut point les roussillonnaises et roussillonnais pour qu'on les délaissent au profit de discussions stériles portant sur d'hypothétiques calculs politiques.

Pour notre part, nous nous refusons à ça ! Nous le répétons, l'heure est toujours à l'action. Chaque élu de la majorité est engagé sur un dossier, chaque élu de la majorité a le désir de réaliser ses objectifs, chaque élu de la majorité se fait un devoir d'aller jusqu'au bout.

Nous avons été élus pour six ans, nous travaillerons jusqu'au terme de cet engagement. L'heure est toujours à l'action.

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, M. Rousvoal, M. Mouchiroud, G. Boussard, M. Mas,

H. Breyse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, V. Mas, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon, J.M Bourgeois.

Quels débats pour la ville de Roussillon ?

Débat national : interrogé par nos soins, monsieur le maire nous répond, «a été mis à la disposition des groupes qui le souhaitent, gilets jaunes ou citoyens, la salle petite galerie, du 14 janvier au 1^{er} février inclus». Un cahier de doléances permettant à chacun de s'exprimer, a été ouvert. Où est-il ? Quelle synthèse sera faite ?

Débat en conseil municipal : inexistant. Les membres de la majorité ne s'expriment pas ou n'osent pas... Nos interventions sont vécues systématiquement critiques : leur dimension constructive jamais appréciée, les propositions jamais acceptées, recevant des réponses inconsistantes.

Débat local : perspectives de la ville, attentes des habitants, besoins d'une population qui évolue, Rien, alors que les associations, corps intermédiaire négligé, offrent de multiples possibilités de rencontres, d'échanges à mieux exploiter.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P Vignoud.

Démocratie et écologie pour avenir

Notre territoire est particulièrement impacté par la pollution industrielle et automobile. Un problème de santé publique, que le gouvernement, les députées et élus locaux ne prennent pas toute la dimension. Les subventions régionales des associations environnementales sont supprimées, les locales ne sont pas associées. Des politiques qui trop souvent reposent sur un développement économique où l'humain est absent. Des zones commerciales, services publics qu'on éloigne nécessitant des infrastructures routières, des déplacements coûteux, des mobilités réduites. Un développement économique raisonné est compatible avec la création d'emploi, le respect de l'environnement. Alertés par le mouvement des « Gilets Jaunes » qui souhaitent participer aux décisions, revendiquent une société juste, respectueuse de leur environnement, nous devons entendre tous nos concitoyens, et les associer aux décisions qui les concernent.

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bediat, conseiller municipal de la France Insoumise

Vos animations à Roussillon

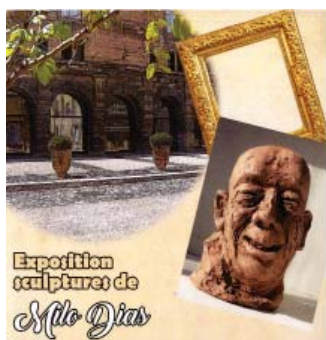
▶ **Group Telegraph**
Samedi 13 avril à 20h30
Salle Sebastiano-Serlio



▶ **Hélène Segara**
Samedi 15 Juin
au Sémaphore
Tarif : 25€
Billetterie disponible à la maison
du patrimoine. Tél. : 04 74 29 01 18.



▶ **Exposition de sculptures
Milo Dias**
Du mardi 2 au samedi 27 avril
Maison du patrimoine



▶ **Fête de la Saint-Jean**
Vendredi 21 juin
Place du Château



▶ **Vogue des Cités**
Du vendredi 3 au lundi 6 mai
Place de la République

▶ **Théâtre «Le sommelier»**
Samedi 25 Mai à 20h30
au Sémaphore
Tarif : 25€
Billetterie disponible à la maison
du patrimoine. Tél. : 04 74 29 01 18.



▶ **Casting l'Edit-Z'arts**
Samedi 29 juin de 9h à 17h
au Sémaphore
Ce festival est ouvert aux jeunes
de 10 à 20 ans dotés d'un don, un talent
dans l'environnement du spectacle.



Maison du Patrimoine : la saison est ouverte !



Ouverte depuis l'été 2018, la Maison du Patrimoine fait désormais partie intégrante de la Mairie de Roussillon. Elle propose principalement des visites guidées du château (XVI^{ème} siècle) ainsi que des expositions temporaires sur des thèmes différents tout au long de l'année. Avis aux amateurs !

Le principal atout du château de Roussillon, époque de la Renaissance, repose sur la signature de l'Édit de Roussillon en 1564.

Le jeune roi Charles IX, accompagné de sa mère la reine Catherine De Médicis, ordonna, par cet Édit, de commencer l'année civile au 1^{er} janvier de chaque année.

Les visiteurs auront donc le loisir de suivre les traces de notre jeune roi allant même jusqu'à découvrir la salle où fut signé cet Édit.

Le restaurant la Taverne sera ouvert dans le courant de cet été, de ce fait les visiteurs pourront déguster un bon petit plat après la visite.

Pour ceux qui le souhaitent, l'association de l'Édit de Roussillon organise également des visites sur le «Vieux Roussillon» ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur notre patrimoine.

Les tarifs sont les suivants :

- 4€ pour les adultes
- 2€ pour les enfants à partir de 10 ans et Étudiants
- Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Pour les saisons printanières et estivales (d'avril à septembre), notre guide vous propose des visites guidées à 10h le mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Les visites (individuelle ou en groupe) s'organisent sur réservation. Elle dure en moyenne 1h15.

A la fin de la visite guidée, vous pourrez découvrir et acheter des souvenirs : blocs-notes, boîtes à crayon, carnets de timbre, cartes de randonnées, Édits, jeux de carte et dés, médailles, monopoly (avec les rues mêmes de Roussillon), mug, porte-clés, porte-sacs, stylo et son étui en bois.

Les cartes postales avec enveloppe tant attendues ainsi que des magnets seront à découvrir prochainement !

Une nouveauté cette année !

Tous les mercredis de 14h à 16h d'avril à septembre, les enfants âgés entre 6 et 12 ans pourront participer à une visite animée sur le thème du grimoire magique. «Aidez la Reine à retrouver le grimoire magique caché par son fils le jeune roi Charles IX». Les enfants découvriront l'histoire du château sous forme de jeux. La visite se clôturera par un goûter.



2^{ème} Édition

La Ville de Roussillon organise le

Festival

L'Édit Z'ARTS

Samedi 29 juin de 9h à 17h
au Sémaphore à Roussillon



Tu as entre 10 et 20 ans... Inscris-toi !

(Chant, rap, slam, danse, one man show, magie, street art, musique, art du cirque...)



Retrait des dossiers en mairie ou sur www.ville-roussillon-isere.fr
à retourner avant le 30 avril 2019.

